

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 mai 2023
Rapporteur :
Monsieur David LE GOFF**

N° 19

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/05/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/05/2023 (accusé de réception du 16/05/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Attribution d'une subvention à la Fédéb pour l'organisation du tremplin musical « les Pétarinettes » à Quimper

La Fédération des associations étudiantes de Bretagne (FEDEB), réunissant une trentaine d'associations étudiantes du Finistère et des Côtes d'Armor organise le festival des Pétarinettes à Quimper. Ce tremplin musical permet aux étudiants quimpérois de vivre un moment culturel majeur sur le territoire de QBO tout en mettant en lumière le talent des artistes locaux. Il est proposé de verser d'une subvention de 2 000 € pour l'organisation de ce festival.

Les Pétarinettes, est un tremplin musical organisé par et pour les étudiants. Depuis 2011, il vise à promouvoir des groupes de jeunes amateurs en leur permettant de se produire lors d'un concert étudiant. Il a pour objectif de faire se rencontrer les étudiants et la culture, et de proposer un temps de rencontre festif sur un campus de son territoire d'intervention. A son issue, l'artiste sélectionné pourra accéder à une grande visibilité, en jouant sur la scène des Pétarades à Brest ou sur la scène de la KielerWoche (fête maritime allemande). C'est donc l'occasion de se faire connaître et peut-être de lancer une carrière.

Lors de la dernière édition en 2016, les Pétarinettes de Quimper ont accueilli 500 étudiants au jardin de l'Evêché.

L'édition 2023 a eu lieu le jeudi 16 mars 2023 de 19h à 1h à la salle du Terrain Blanc à Quimper et a réuni 450 étudiants. 4 groupes ou artistes ont été sélectionnés pour jouer sur scène.

Cet événement est porté par le bureau de la Fédé B et une trentaine de bénévoles qui se mobilisent sur :

- l'organisation et la coordination globale du projet ;

- le choix de la programmation suite aux candidatures ;
- la communication: appel à candidatures et diffusion de l'événement ;
- l'accueil et la sécurité du public.

L'appel à candidatures est lancé via les nombreux réseaux de la Fédé B: réseaux sociaux, associations et institutions partenaires. Une commission réunissant des membres du conseil d'administration de la Fédé B se sont réunis ensuite pour choisir les 4 groupes qui se sont produit sur scène.

Afin de rendre cet événement accessible au plus grand nombre, la participation au concert est libre. La FédéB veille également à ce que des personnes en situation de handicap puissent accéder facilement à l'événement. Enfin, la mise en place de navettes ont permis une mobilité plus aisée et sécurisée des étudiants.

L'équipe de bénévoles est présente pour veiller au bon déroulement de l'événement. La Fédé B étant très impliquée dans la prévention et la promotion de la santé, mettra en place deux dispositifs :

- le dispositif Angel Shot : dispositif de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) lors des événements festifs et culturels. Des bénévoles formés au repérage et à la prise en charge de personnes victimes de VSS afin de les orienter vers les dispositifs adaptés ;
- le dispositif de prévention par lequel divers matériels de prévention seront mis à disposition des jeunes tels que des bouchons d'oreilles, des préservatifs internes et externes, des éthylotests et éthylomètres, couvercles pour verres... ;
- la mise en place de navettes : afin de limiter les déplacements à risque, mais aussi pour affirmer la démarche d'engagement dans les transitions écologiques, il sera proposé un service de navettes pour permettre aux étudiants quimpérois de se déplacer vers la salle de spectacle en toute sécurité.

La FédéB a sollicité Quimper Bretagne Occidentale pour l'attribution d'une subvention de 2 000 € sur un budget total de de 9 755 €. Les partenaires financiers sont : le CROUS (1 000 €), l'UBO (1 000 €), la Direction Départementale des Territoires de la Mer (1 000 €), La pépinière des solidarités étudiantes (500 €) la Mildeca (300 €).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer à l'association « FédéB » une subvention de 2 000 € pour l'organisation du festival à Quimper (ligne 023-6574-710.65).